



InnoTrans 2024

DU 24 AU 27 SEPTEMBRE
BERLIN

GUIDE DE CIRCULATION

N'oubliez pas de transmettre ce document à vos installateurs du stand et conducteurs (disponible en 10 langues) !

Service Hotline circulation (DE/EN) : Tél. : +49 (0)30 3038 4888
Service Hotline Réservation zone de chargement (DE/EN) : Tél. : +49 (0)30 3038 4334
Service E-mail (DE/EN) : traffic@messe-berlin.de
Réservation zone de chargement : www.innotrans.de/loadingzonereservations
(réservable à partir du 25 mars 2024)

Informations concernant l'événement

Montage	17/09/2024, 00h00 au 23/09/2024, 15h00 (montage des stands) 23/09/2024, 18h00 (décoration des stands)
Durée du salon	Exposants 24 – 26/09/2024, tous les jours 08h00 - 19h00 27/09/2024, 08h00 - 17h00
	Visiteurs professionnels 24 – 26/09/2024, tous les jours 09h00 - 19h00 27/09/2024, 09h00 - 16h00
Démon- tage	27/09/2024, 18h00 – 02/10/2024, 18h00

ATTENTION, MONTAGE DE NUIT:

Nous vous permettons d'entrer dans le parc des expositions 24h/24.
Les salles sont ouvertes 24 heures sur 24.



Sommaire

1	EXPLICATIONS ET INFORMATIONS	3
1.1	Réservation de la zone de chargement pendant le montage et le démontage	3
1.2	Laissez-passer lors du montage et du démontage	3
1.3	Services de transport	3
1.4	Interdiction de conduire le dimanche	4
1.5	Places de stationnement	5
1.6	Drop-off Points avec vestiaires pour les constructeurs de stands et navette	6
1.7	Position des LogPoints	7
1.8	Réglementation de la circulation sur le parc des exposition	8
2	RÈGLES POUR LES LIVRAISONS / ENLÈVEMENT	9
2.1	Légende des conditions d'accès	9
2.2	Voitures avec une longueur totale jusqu'à 6 m	10
2.3	Fourgonnettes avec une longueur totale jusqu'à 6 m	11
2.4	Véhicules avec une longueur totale de 6 m à 12 m	12
2.5	Véhicules avec une longueur totale de plus de 12 m	13
2.6	Transport de marchandises lourdes et d'objets exposés sur le Bus Display et les voies ferrées	14



1 EXPLICATIONS ET INFORMATIONS

1.1 Réservez la zone de chargement pendant le montage et le démontage

ATTENTION !

Pendant toute la durée du salon, y compris pour le montage et le démontage, l'accès en véhicule pour les livraisons et les enlèvements sur le site de l'InnoTrans est possible uniquement avec réservation d'une zone de chargement. Vous devez donc vous inscrire et vous connecter au préalable sur notre site de réservation, afin de réserver un créneau horaire payant pour une zone de chargement. Nous facturons un montant de 10,00 € par créneau horaire pour ce service. Il n'est pas possible d'accéder au parc des expositions avec un véhicule sans cette réservation. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet au point 2 Règles pour les livraisons/enlèvements.

Le portail de réservation sera ouvert à partir du 25 mars 2024 : www.innotrans.de/loadingzonerervations.

Code d'événement pour l'inscription: RQFXn

L'accès pour les transports de charges exceptionnelles et les objets exposés (gros véhicules) doit faire l'objet d'un accord préalable dans chaque cas (voir point 2.6).

1.2 Laissez-passer pour le montage et le démontage

Pour accéder au parc des expositions, tous les occupants des véhicules et toutes les personnes chargées du montage/démontage doivent être en possession d'un laissez-passer de montage/démontage valide. Les laissez-passer de montage/démontage peuvent être commandés et téléchargés gratuitement sur la boutique BECO www.innotrans.de/webshop. Tous les laissez-passer sont personnalisés, et il n'est donc pas possible de réserver sur place.

1.3 Services de transport

Transporteurs sous contrat de Messe Berlin

Schenker Deutschland AG

Tél. : +49 30 301 2995 420

Fax: +49 30 301 2995 429

E-mail : fairs.berlin@dbschenker.com

Conformément aux directives techniques de Messe Berlin, l'utilisation de grues et de chariots élévateurs est réservée aux transporteurs/entrepreneurs sous contrat de Messe Berlin. Les exceptions sont payantes et soumises à l'approbation de Messe Berlin. Tout équipement tiers ainsi approuvé doit être clairement signalé / marqué lors de son utilisation dans le parc des expositions (avec les informations de l'événement et de contact sur place).

Extrait des directives techniques de Messe Berlin GmbH : Les transporteurs sous contrats de Messe Berlin sont seuls habilités à effectuer les transports dans le parc des expositions, c'est-à-dire à déplacer les objets exposés, les structures de stand, etc., sur le stand, y compris la mise à disposition de tout équipement auxiliaire, ainsi que le dédouanement pour l'importation temporaire ou définitive. La dernière version des conditions générales des transporteurs allemands (ADSp) et le « Tarif officiel des transports pour les salons - Messe Berlin GmbH » s'appliquent aux commandes passées auprès des transporteurs.

1.4 Interdiction de conduire le dimanche

Une interdiction générale de conduire des poids lourds le dimanche et les jours fériés entre 0h00 et 22h00 s'applique en Allemagne (article 30, paragraphe 3 du code allemand de la route - StVO).

L'interdiction de conduire s'applique aux :

- camions d'un poids total autorisé supérieur à 7,5 t
- camions avec remorque, indépendamment du poids total
- voitures particulières immatriculées comme des camions à des fins fiscales

Dérogations

Des dérogations peuvent être accordées en cas d'urgence. L'autorité compétente pour les exceptions est l'autorité routière dans la circonscription de laquelle le chargement a lieu ou l'autorité routière dans la circonscription de laquelle le demandeur a son domicile, son siège social ou une succursale.

Les entreprises ayant leur siège social à l'étranger doivent demander l'autorisation dans le Land où la frontière est franchie, en règle générale auprès de l'Office des transports local de ce Land (les désignations concrètes varient) ; en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, il s'agit des pouvoirs exécutifs dans les subdivisions territoriales du Land (Bezirksregierung).

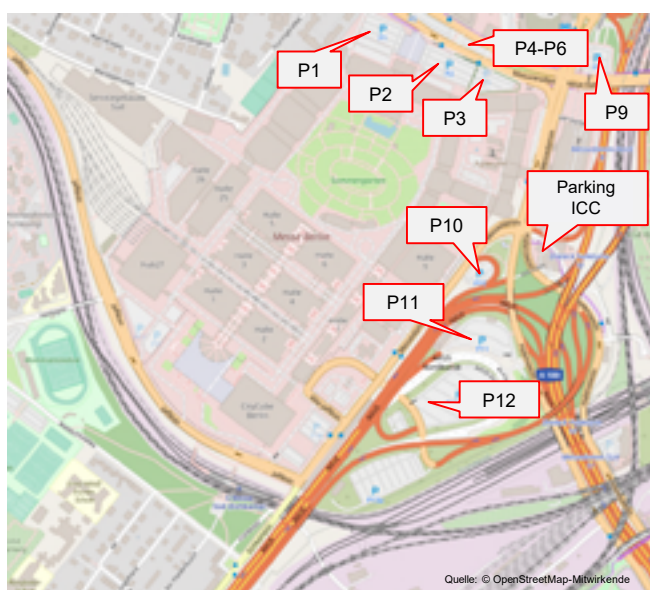


1.5 Places de stationnement

Désignation	Lieu	Coordonnées GPS
P1 et P2	Hammarskjöldplatz	52.506855, 13.275453
P4 – P6	Masurenallee	52.507510, 13.276191
P9	Neue Kantstr. / Messedamm	52.506871, 13.281311
P10	Messedamm face au Hall 9	52.502773, 13.277501
P11	Aire de repos AVUS	52.501557, 13.277868
P12	Stationnement uniquement pour les camions / camions avec remorque	52.500470, 13.277282
Parking ICC	ICC Berlin (limite de hauteur 1,8 m)	52.502776, 13.279937
PO1	Olympische Str. (avec navette de personnes pour l'entrée sud et nord)	52.515938, 13.251704
PO3	Olympischer Platz (avec navette de personnes pour l'entrée sud et nord)	52.515711, 13.247981

Places de stationnement Parc des expositions

Places de stationnement Olympischer Platz



1.6 Points de déchargement avec vestiaire pour outils et navette

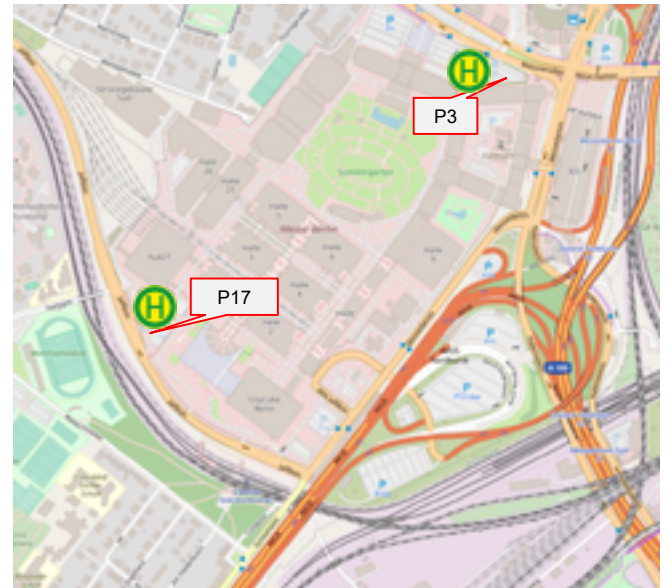
Lors du montage et du démontage, des Drop-off Points sont disponibles sur les parkings P3 et P17 pour le chargement et le déchargement d'outils et de petits matériels. Des possibilités de transport gratuit directement vers les halls d'exposition sont proposées en nombre limité (navette en voiturette de golf avec chauffeur ; petite surface de chargement (dimensions env. 112 cm (L) x 120 cm (l), 07:00 - 19:00 heures). Les conducteurs ont la possibilité d'enfermer leurs outils, etc. aux points de débarquement. Les véhicules peuvent être garés sur les parkings PO1 et PO3 après avoir été chargés ou déchargés au point de débarquement (voir également le point 1.5).

Un service de navette gratuit sera mis en place entre le parking PO1 (Olympische Str.) et les points de chute P3 et P17.

Désignation	Lieu	Coordonnées GPS
P3	Hammarskjöldplatz / Masurenallee (Drop-off Point - point de déchargement Outil)	52.506611, 13.278071
P17	hub27 (Drop-off Point - point de déchargement Outil)	52.502274, 13.266335



Navette du parking PO1 vers les Drop-off Points P3 et P17



Horaires des navettes

17 – 23/09/2024

tous les jours 00h00 – 24:00
 21h00 – 07h00 env. toutes les 30 min
 07h00 – 21h00 env. toutes les 20 min
 le 23 septembre 2024, le service de navette se termine à 21h00

27/09 – 02/10/2024

tous les jours 00h00 – 24:00
 21h00 – 07h00 env. toutes les 30 min
 07h00 – 21h00 env. toutes les 20 min
 le 27 septembre 2024, le service de navette ne commencera qu'à 16h00

1.7 Position des LogPoints (SOUS RÉSERVE DE CHANGEMENTS)

LogPoint Messe (point d'enregistrement du salon) pour les véhicules avec une longueur totale jusqu'à 12 m

Merci de vous présenter **30 minutes** avant l'heure de déchargement réservée au LogPoint Messe.

Adresse
Parking P13a
Halenseestraße 31
10711 Berlin
Coordonnées GPS
52.499068, 13.275933

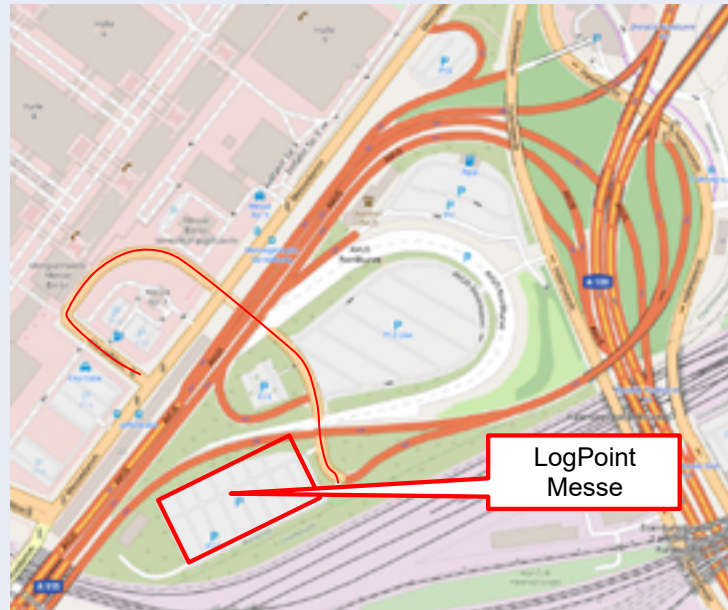
Heures d'ouverture :

Montage

Inscription
16/09/2024 à partir de 22h00
jusqu'au
23/09/2024, 13h00 possible

Démontage

Inscription
27/09/2024, à partir de 12h00
jusqu'au 02/10/2024, 14h00
possible



LogPoint Selchow pour les véhicules avec une longueur totale supérieure à 12 m

Merci de vous présenter **2 h** avant l'heure de déchargement réservée au LogPoint Selchow.

Adresse
LogPoint Selchow
Messestraße 1
12529 Schönefeld

Coordonnées GPS
52.352082, 13.469286

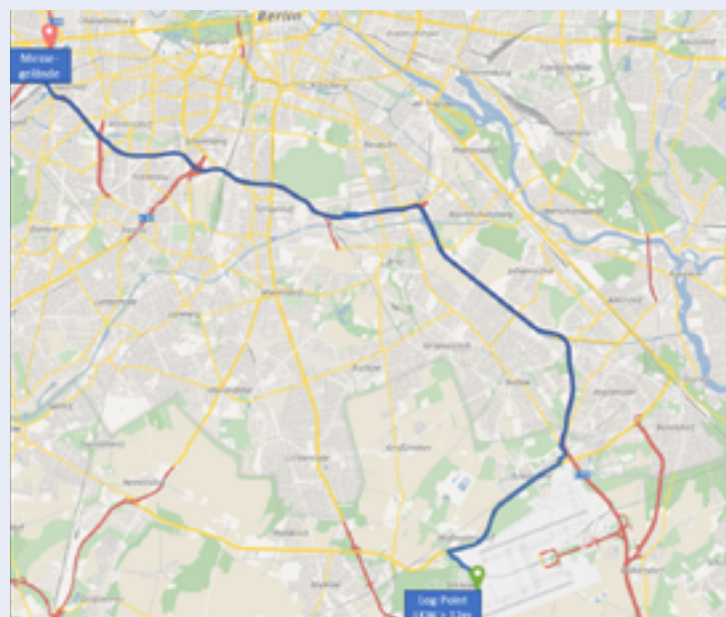
Heures d'ouverture :

Montage






Inscription
16/09/2024 à partir de 22h00
jusqu'au
23/09/2024, 13h00 possible

Démontage

Inscription
27/09/2024, à partir de 12h00
jusqu'au 02/10/2024, 14h00
possible



1.8 Réglementation de la circulation sur le parc des expositions

 Code de la route	<p>Les dispositions du code de la route allemand (StVO) s'appliquent par analogie sur l'ensemble du parc des expositions et sur les aires de stationnement. La vitesse maximale autorisée sur le parc des expositions est de 20 km/h.</p> <p> Le site du chantier : les véhicules ferroviaires sont prioritaires</p>
 Zones d'arrêt interdit	<p>En dehors des aires de stationnement désignées, il existe une interdiction absolue de s'arrêter. Les routes balisées, les zones réservées aux pompiers et les voies d'évacuation (portails extérieurs, portes de hall, sorties de secours, etc.) doivent être dégagées à tout moment.</p>
 Stationnement des véhicules	<p>Messe Berlin GmbH se réserve le droit de retirer les véhicules, remorques, conteneurs, récipients et emballages vides de toute sorte déposés de manière illégale ou dans les zones d'arrêt interdit sans notification préalable, aux frais et risques de la partie responsable. Toute protection et surveillance sont exclues.</p> <p>Par principe, les véhicules de montage ne peuvent pas être garés dans le parc des expositions pendant la durée du salon. Veuillez n'utiliser que les aires de stationnement désignées à cet effet (à l'extérieur du parc des expositions).</p> <p>Conduire dans le parc des expositions n'est autorisé que pour le chargement et le déchargement.</p> <p>Il est interdit de se garer dans les halls et aux alentours. Les camping-cars et les caravanes ne peuvent pas passer la nuit sur le parc des expositions anstatt ne peuvent pas être amenés dans le parc des expositions pour y passer la nuit.</p>
Informations générales	<p>La conduite de véhicules de toutes sortes sur le parc des expositions se fait à vos propres risques et n'est autorisée qu'avec le permis approprié, une autorisation d'accès ou une carte de stationnement valide.</p> <p>Les directives techniques et le règlement intérieur de Messe Berlin GmbH dans leur version actuelle s'appliquent.</p> <p>Les instructions du personnel de sécurité de Messe Berlin chargé de la réglementation et du contrôle de la circulation doivent être respectées.</p>
 Droit de transporter	<p>Il est interdit d'utiliser ses propres chariots élévateurs, plateformes et grues sur le site de Messe Berlin sans l'autorisation appropriée et l'acceptation à titre onéreux des transporteurs sous contrat. Les transporteurs sous contrat exercent l'unique droit de transport sur le parc des expositions, notamment en ce qui concerne le déplacement des objets exposés ou le chargement et le déchargement des camions.</p>
Informations fournies uniquement à titre indicatif	<p>Toutes les informations sont uniquement fournies à titre indicatif. Messe Berlin se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications à la gestion de la circulation en fonction de circonstances extérieures.</p>
Prestataire de livraison de colis	<p>Les prestataires de livraison de colis (par ex. DHL, FedEx, UPS, Transoflex, etc.) sont autorisés à accéder au parc des expositions sans réservation préalable de créneaux horaires, aux fins de la livraison et avec des véhicules ayant un marquage correspondant.</p>




2 RÈGLES POUR LES LIVRAISONS / ENLÈVEMENTS


2.1 Légende des conditions d'accès

L	Réservation de la zone de chargement requise	<p>L'accès au parc des expositions n'est possible qu'avec l'enregistrement et la réservation d'une zone de chargement.</p> <p>La réservation d'un créneau horaire fixe pour une zone de chargement est effectuée à partir du 25/03/2024 à l'adresse suivante : www.innotrans.de/loadingzonerereservations</p> <p>La réservation de créneau horaire doit être placée de façon parfaitement visible dans le véhicule, pendant toute la durée du séjour sur le parc des expositions. Nous facturons un montant de 15,00 € / heure par créneau horaire pour ce service. Avec une réservation réussie, vous recevrez un bon de réservation. Une fois la réservation effectuée, vous recevez un formulaire de réservation. Avec ce formulaire, les véhicules avec une longueur totale jusqu'à 12 m doivent être inscrits au moins 30 minutes avant et les véhicules avec une longueur totale supérieure à 12 m au moins 2 h avant l'horaire au LogPoint correspondant (voir point 1.7).</p> <p>L'horaire est annulé si le véhicule ne se trouve pas au LogPoint dans les délais ou si la catégorie du véhicule n'est pas correctement spécifiée. Au LogPoint, les conducteurs reçoivent le formulaire de la zone de chargement après indication de la plaque d'immatriculation, qui leur autorise l'accès au parc des expositions.</p>	
		<p>Pour toute question, veuillez contacter <u>pour les questions générales concernant le transport</u></p> <p>Hotline : +49 030 3038 4888 (DE/EN) E-mail : traffic@messe-berlin.de</p>	<p>Pour toute question, veuillez contacter <u>pour les questions concernant l'enregistrement / la réservation</u></p> <p>Hotline : +49 030 3038 4334 (DE/EN) E-mail : traffic-visifair@messe-berlin.de</p>
X	Pas d'accès	<p>Il n'est pas possible d'accéder au parc des expositions. Veuillez utiliser les places de stationnements environnants et le service de navette. Vous trouverez des informations à ce sujet au point 1.5 ou 1.6.</p>	
A	Coordination requise	<p>Toute livraison / enlèvement des transports de grande capacité ou de charges lourdes nécessitant une approbation ainsi que les véhicules pour le Bus Display et les voies ferrées doivent être coordonnés avant le 05/09/2024.</p> <p style="text-align: center;"><u>Contact</u> Messe Berlin GmbH traffic@messe-berlin.de</p> <p style="text-align: center;">Accès : Parking de Messe Berlin P17, Jafféstr. 2 à 14055 Berlin</p>	
		<p style="text-align: center;">Bus Display</p> <p>Livraison 16 – 23/09/2024 Enlèvement 28/09 – 02/10/2024</p>	<p style="text-align: center;">Espace ouvert et voies ferrées</p> <p>Livraison 16 – 18/09/2024 Enlèvement 01 – 02/10/2024</p>


2.2 Voitures avec une longueur totale jusqu'à 6 m

		Possibilités d'accès pour les véhicules jusqu'à 6 m de longueur totale Durée maximale d'accès avec réservation de la zone chargement = 45 min	
Montage	17 – 22/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24:00	L
	23/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 15h00	
Durée du salon	24 – 26/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 08h00 – 19h00	
	27/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 08h00 – 14h00	
		Pas d'accès 16h00 – 24h00	X
Démon- tage	28/09 – 01/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24:00	L
	02/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 18h00	
P	Les informations sur les possibilités de stationnement sont décrites au point 1.5.		
*	La procédure correspondante est décrite au point 2.1.		
	Veuillez également respecter le code de la route visé au point 1.8.		
	Tous les occupants du véhicule doivent être munis d'un billet valide.		


2.3 Fourgonnettes avec une longueur totale jusqu'à 6 m

		Possibilités d'accès pour les véhicules jusqu'à 6 m de longueur totale Durée maximale d'accès avec réservation d'une zone de chargement = 1,5 h	
Montage	17 – 22/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24:00	L
	23/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 15h00	
Durée du salon	24 – 26/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 08h00 – 19h00	
	27/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 08h00 – 14h00	
		Pas d'accès 16h00 – 24h00	X
Démon- tage	28/09 – 01/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24:00	L
	02/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 18h00	
P	Les informations sur les possibilités de stationnement sont décrites au point 1.5.		
*	La procédure correspondante est décrite au point 2.1.		
	Veuillez également respecter le code de la route visé au point 1.8.		
	Tous les occupants du véhicule doivent être munis d'un billet valide.		


2.4 Véhicules avec une longueur totale de 6 m à 12 m

		Possibilités d'entrée pour les véhicules de 6 m à 12 m de longueur hors tout Durée maximale d'accès avec réservation d'une zone de chargement = 1,5 h	
Montage	17 – 22/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24:00	L
	23/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 15h00	
Durée du salon	24 – 26/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 08h00 – 19h00	
	27/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 08h00 – 14h00	
		Pas d'accès 16h00 – 24h00	X
Démon- tage	28/09 – 01/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24:00	L
	02/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 18h00	
P	Les informations sur les possibilités de stationnement sont décrites au point 1.5.		
*	La procédure correspondante est décrite au point 2.1.		
	Veuillez également respecter le code de la route visé au point 1.8.		
	Tous les occupants du véhicule doivent être munis d'un billet valide.		

2.5 Véhicules avec une longueur totale supérieure à 12 m

		Possibilités d'entrée pour les véhicules d'une longueur totale supérieure à 12 m Durée maximale d'accès avec réservation d'une zone de chargement = 1,5 h	
Montage	17 – 22/09/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24h00	L
	23/09/2024	Pas d'accès	X
Durée du salon	24 – 26/09/2024	Pas d'accès	
	27/09/2024	Pas d'accès 00h00 – 20h00	
Démon- tage	28/09 – 01/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* tous les jours 00h00 – 24h00	L
	02/10/2024	Accès uniquement par réservation de la zone de chargement* 00h00 – 18h00	
P	Les informations sur les possibilités de stationnement sont décrites au point 1.5.		
*	La procédure correspondante est décrite au point 2.1.		
	Veuillez également respecter le code de la route visé au point 1.8.		
	Tous les occupants du véhicule doivent être munis d'un billet valide.		

2.6 Transport de marchandises lourdes et d'objets exposés sur le Bus Display et les voies ferrées

		Possibilités d'accès pour le transport de marchandises lourdes et d'objets exposés (véhicules exposés plus grands) pour l'exposition des bus et les voies ferrées	
Montage	17 – 18/09/2024	Accès uniquement sur accord*.	A
	19– 23/09/2024	Livraison exposition des bus Accès uniquement sur accord*.	
		Livraison voies ferrées Pas d'accès	
Durée du salon	24 – 27/09/2024	Pas d'accès	X
Démon- tage	28/09 – 02/10/2024	Accès uniquement sur accord*.	A
P	Les informations sur les possibilités de stationnement sont décrites au point 1.5.		
*	La procédure correspondante est décrite au point 2.1.		
	Veuillez également respecter le code de la route visé au point 1.8.		
	Tous les occupants du véhicule doivent être munis d'un billet valide.		
	Veuillez noter les dispositions concernant les grues s'appliquant sur le parc des expositions et décrites au point 1.3.		